

Réunion du Saint Synode de l'Église orthodoxe ukrainienne



Le 27 octobre 2015, le Synode de l'Église orthodoxe ukrainienne s'est réuni en réunion ordinaire sous la présidence de Sa Béatitudo le métropolitaine Onuphre de Kiev et de toute l'Ukraine.

Un message aux fidèles de l'Église orthodoxe ukrainienne a été adopté, afin d'exprimer la position de l'Église sur les événements ayant cours dans la société ukrainienne.

Le texte du message souligne que « l'Église orthodoxe ukrainienne recherche avec le peuple entier de l'Ukraine une voie vers la réconciliation nationale ». Les hiérarques expriment leur joie du cessez-le-feu qui se poursuit, ajoutant espérer qu'il « évoluera en une vraie et solide paix ».

Les changements positifs adoptés dans la législation ukrainienne pour résoudre différents problèmes relatifs aux relations entre l'Église et l'état sont soulignés dans le document. Ses auteurs constatent cependant aussi les cas de violations des droits des fidèles dans plusieurs régions du pays : occupation

d'églises de l'Église orthodoxe ukrainienne, cas de violence contre les fidèles, attentats à leur vie. Le Saint Synode constate une fois encore que « certains organes du pouvoir local permettent les violations de la législation nationale en vigueur, tandis que les forces du maintien de l'ordre ne sont pas toujours prêts à défendre les droits légitimes des communautés, du clergé et des fidèles de l'Église orthodoxe ukrainienne. Selon les membres du Saint Synode de l'Église orthodoxe ukrainienne, « cela ne constitue pas seulement un obstacle à la réalisation des droits constitutionnels des citoyens ukrainiens à la pratique de leur foi, mais provoque des tensions sociales dans notre état. Tandis qu'un processus de paix extrêmement délicat se poursuit dans le Donbass, nous sommes de fait confrontés à un danger de déstabilisation de la situation dans d'autres régions de l'Ukraine. »

Le message constate le rôle important du Département juridique et du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Synode de l'Église orthodoxe ukrainienne dans la résistance à ces cas de violations de la législation et dans l'information des organisations de défense des droits de l'homme internationales.

Le message de l'Église orthodoxe ukrainienne appelle les fidèles à ne pas répondre aux provocations et à ne pas se laisser entraîner dans des affrontements de nature religieuse. « Notre arme principale dans cette lutte spirituelle est un véritable amour chrétien pour notre prochain. Notre Seigneur nous invite à » aimer nos ennemis. « Toute hostilité peut être surmontée par l'amour. Si le Seigneur nous envoie des épreuves, c'est qu'Il a soin de notre perfectionnement, qu'Il nous donne la possibilité de grandir dans l'amour du prochain ».

Le Synode de l'Église orthodoxe russe s'affirme également inquiet de « la situation autour de la préparation du Concile panorthodoxe ». Il demande à ceux qui s'occupent de cette préparation « de tout faire pour conserver les règles, les traditions et les coutumes de la Sainte Église orthodoxe, qui sont le fondement de notre unité panorthodoxe ».

Le Synode a par ailleurs annoncé la fondation d'un Institut des aumôniers militaires de l'Église orthodoxe ukrainienne et pris la décision d'élaborer un Règlement sur les aumôneries militaires.

Des décisions d'ordre juridique et disciplinaires ont été prises, concernant le fonctionnement interne de l'Église et de ses institutions synodales, de ses diocèses, monastères et établissements d'enseignement.